

O/4

## Maison du roi et Intendance générale de la Liste civile (Monarchie de Juillet)

**Intitulé :** MAISON DU ROI ET INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA LISTE CIVILE (MONARCHIE DE JUILLET)

**Niveau de classement :** sous-série du cadre de classement.

**Dates extrêmes :** 1792-1848.

**Importance matérielle :** 351 m.l. (2886 articles dont 568 registres).

**Conditions d'accès :** librement communicable sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

### Noms des producteurs :

Intendance générale de la Liste civile (1830-1848).

### Histoire des producteurs :

#### - Intendance générale de la Liste civile :

Dans sa volonté de marquer une rupture symbolique avec la Restauration et la branche aînée des Bourbons, Louis-Philippe d'Orléans, devenu roi des Français, renonça à une Maison du roi en tant que telle. La maison civile et ses grands officiers, la maison militaire et ses régiments d'élite disparurent, la Maison du roi ne regroupant que des aides de camp, des officiers d'ordonnance, le cabinet particulier du souverain et trois écuyers (son épouse, ses deux fils aînés et sa sœur disposaient également chacun d'une petite maison). Les services chargés d'organiser le vie quotidienne autour de la personne du roi, qui n'avait plus rien de sacrée, furent considérablement diminués et simplifiés au regard des habitudes de l'Empire et de la Restauration et s'apparentèrent aux services techniques d'une famille possédant de grandes richesses. Ces services, dits « services de la Couronne » dépendaient d'une intendance générale de la Liste civile instituée par la loi du 2 mars 1832 et réduite à 12 millions de francs. L'intendant général de la Liste civile fut le baron Fain, ancien secrétaire et archiviste de Napoléon (1830-1836) puis son fils le baron Camille Fain qui était également le secrétaire du Cabinet du roi, puis le comte de Montalivet. Par décret du 26 février 1848, le Gouvernement provisoire rendit à la gestion ordinaire des biens de l'État l'ensemble de ce qui relevait de la Liste civile, décret confirmé par un autre décret de l'Assemblée nationale du 25 octobre 1848. Contrairement aux habitudes antérieures, l'article 22 de la loi du 2 mars 1832 avait permis au roi de posséder des biens propres, gérés par une administration parallèle et privée appelée « Domaine privé », préservant la gestion indépendante des biens de la famille d'Orléans.

### Histoire de la conservation :

Le pillage des Tuileries en février 1848 fit disparaître la majeure partie des archives de l'intendance générale, dont il ne reste pratiquement que la partie comptable entreposée dans des locaux au Louvre. Ce qui fut sauvé fut versé à la suite des versements des Archives de la Couronne en 1848-1849.

Les registres cotés à la fin de la série (O/4/2857-2860) avaient été conservés par la famille Montalivet et sont entrés en 2011 aux Archives nationales à la suite d'une revendication effectuée à l'occasion de leur mise en vente par une maison d'autographes en 2009.

**Instruments de recherche :** Voir l'État des inventaires.

### Sources complémentaires :

#### - Autre(s) partie(s) du même fonds :

Les intendants généraux Fain et Montalivet ont pu partir avec certains dossiers de leurs bureaux. C'est ainsi que les Archives nationales ont acquis ou réclamé récemment des documents émanant de l'intendance générale de la Liste civile. Voir le fonds Fain (sous-série 231 AP des Archives nationales).

#### - Archives d'autres producteurs en relation :

Collaborateurs immédiats : les archives privées de la maison d'Orléans renferment beaucoup de documents de gestion du domaine privé du roi des Français. Voir le fonds de la maison d'Orléans déposé aux Archives nationales (300 AP).

Administration antérieure : voir la série O/3.

Administration postérieure : néant. La plupart des attributions culturelles de la Liste civile furent entièrement reprises par le ministère des Beaux-Arts (sous-série F/21).

- **Sources complémentaires sur le plan documentaire :**

Aux Archives nationales : archives des ministères issus du Ministère de l'Intérieur : F/13 (Bâtiments civils), F/21 (Beaux-Arts).

**Sources de la notice :**

- sous-série O/4

- Alphonse Gautier, *Études sur la Liste civile*, Paris, 1882.

**Date de la notice** : 2011.

**Auteur de la notice** : Jean-Baptiste AUZEL.

- O/4/1 et 2. Service des chapelles royales. Émargements du personnel. 1830-1847.
- O/4/3 à 41<sup>B</sup>. Administration des châteaux royaux. Émargements du personnel. 1830-1848.
- O/4/42 à 77. Conciergeries et maisons royales, Service de la bouche, Service du roi et des princes, Musique de la Chambre, Cabinet, Infirmerie, Écuries, haras et vénerie : comptabilité et personnel. 1830-1848.
- O/4/78 à 239. Secours. 1830-1848.  
78 à 155. Secours distribués (classement chronologique). 1830-1842.  
156. Secours divers. 1837.  
157. Service de la faculté de la liste civile. 1830-1831.  
158 à 239. Enregistrement des secours (demandes, distributions, ordonnances, avances de fonds, mises en paiement et recouvrement, pensions, affaires diverses). 1831-1848.
- O/4/240 à 248. État civil des princes, liste civile, archives et la Couronne, voyages du roi, affaires diverses. 1832-1847.
- O/4/249 à 326<sup>B</sup>. Adresses au roi. 1832-1846.
- O/4/327 à 357. Pétitions. 1830-1848.
- O/4/358. Frais de voyage du roi et des princes. 1838-1847.
- O/4/359 à 368. Intendance générale de la liste civile. Émargements du personnel. 1830-1848.
- O/4/369 à 902. Secours. 1830-1848.  
369 à 376. Aides diverses. Dépenses de l'administration des secours. 1834-1848.  
377 à 902. Demandes de secours adressées à Louis-Philippe, duc d'Orléans, puis au roi (classement alphabétique), aumônes (classement alphabétique), pensions. Demandes de secours (classement numérique et fichiers alphabétiques correspondants). Demandes de secours provenant de Paris (classement alphabétique par année) et des départements. Demandes d'emplois. Affaires diverses. 1830-1848.
- O/4/903 à 976. Hommages et pétitions. 1830-1848.
- O/4/977 et 978. Rapports du Directeur général des Postes. 1839-1843.
- O/4/979 à 984. Rapports adressés au roi par la Cour des comptes. 1834-1840.
- O/4/985 à 2407. Budgets de la Maison du roi et de la liste civile. 1830-1848.  
985 à 1122. Budget général. Conservation, entretien et produits des domaines, recettes, comptes, comptes particuliers, enregistrement des ordonnances et mandats de recouvrement et dépouillement par débiteurs, adjudications de coupes de bois. Recettes de la Dotation de la Couronne et de l'ancien apanage. Carnets de recettes et de dépenses. 1830-1848.  
1123 à 1325. Dépenses annuelles des différents services de la Maison du roi. Dépenses diverses (administration, conservation, entretien, arriérés) concernant la Dotation de la Couronne. Mandats de dépenses, crédits, avances, dépenses ordonnancées par la reine. Mandats de paiements, fonds envoyés aux receveurs payeurs de la Couronne. Répertoire des paiements autorisés chez les receveurs généraux. 1830-1848.  
1326 à 2375. Dépenses par exercices annuels. 1830-1848.  
2376 à 2407. Mandats de paiements relatifs aux secours. 1843-1847.
- O/4/2408 à 2437. Recettes concernant la Dotation de la Couronne, l'Intendance générale, de la Liste civile et le Trésor de la Couronne. Dépenses diverses. 1830-1848.
- O/4/2438 à 2570. Comptabilité du Trésor de la Couronne. 1830-1848.  
Arriérés. Gestion des receveurs payeurs (Paris, Rambouillet, Strasbourg, Bordeaux, Versailles, Compiègne, Fontainebleau, Orléans Villers-Cotterêts, Coucy, Lorrain, Montargis, Dourdan, Pau). Valeurs en portefeuille. Grand Livre. Journal. Situations de caisse.
- O/4/2571 à 2630 *bis*. Correspondance de l'Intendant général de la Liste civile, du Trésorier de la Couronne, des receveurs des finances. Lettres concernant certaines affaires

- contentieuses et les relations avec les banques. Enregistrement de correspondance provenant du Bureau de la Comptabilité et des directions de mise en recouvrement et mise en paiement. 1830-1848.
- O/4/2631 à 2780. Mandats de paiements par services. Appointements. 1830-1848.  
2631 à 2659. Administration centrale, Liste civile et Trésor. 1830-1848.  
2660 à 2675. Bâtiments. 1831-1847.  
2676 à 2687. Régie des domaines. 1830-1847.  
2688 à 2709. Forêts. Administration centrale et conservations. 1831-1847.  
2710 à 2724. Mobilier et musées. 1831-1847.  
2725 à 2733. Bibliothèques. 1830-1847.  
2734 à 2742. Manufactures royales. 1831-1848.  
2743 à 2760. Personnel des conciergeries et effectifs militaires de la Maison du roi. 1830-1847.  
2761 à 2779. Maisons de la reine, des princes et princesses. 1830-1847.  
2780. Service médical. 1843-1848.
- O/4/2781 à 2820. Travaux exécutés dans les bâtiments de la Couronne. Concessions d'eau à Versailles (classement numérique), Saint-Cloud, Sèvres, Saint-Germain, Meudon, Fontainebleau. Contrats et titres relatifs aux domaines de la Couronne et à ceux de la famille d'Orléans. Adjudications de coupes de bois (classement chronologique). Personnel de l'administration forestière. 1792-1847.
- O/4/2821 à 2855. Correspondance, rapports et comptabilité concernant les musées royaux, le mobilier, les théâtres, le domaine de la Couronne (Versailles et Fontainebleau), l'Intendance générale de la liste civile. Affaires diverses. 1830-1848.
- O/4/2856. Dépenses du service de la bouche. 1832-1834.
- O/4/2857-2860. Procès-verbaux de visite de Louis-Philippe à Versailles adressés par l'architecte Nepveu au directeur des bâtiments du roi, Godard Dubuc, dans le cadre du projet de création des Galeries historiques (4 registres in-folio). 1833-1847.